Courte critique d'uniformologie maritime : Detaille

Édouard Detaille est né à Paris le 5 octobre 1848 et y est mort le 24 décembre 1912, après une carrière de peintre et d'illustrateur quasi-exclusivement orientée vers les sujets militaires.
Il commence à peindre dans l'atelier d'Ernest Meissonier en 1867 ; sa première toile militaire date de l'année suivante. Il deviendra spécialiste du genre.
Il s'engage en 1870 dans la garde mobile et participe aux combats autour de Paris assiégé. Il en profite pour observer, prendre des notes et exécuter des dessins qui inspireront son œuvre ultérieure.
Detaille est connu pour de nombreuses peintures militaires dans le contexte de l'espoir d'une revanche des armées françaises contre l'Allemagne. Sont marquants « *Le rêve* », exposé au musée d'Orsay, et les deux panoramas réalisés avec son ami Alphonse de Neuville « *La bataille de Champigny* » et « *La bataille de Rezonville* », dont il ne reste aujourd'hui que quelques fragments dispersés.
Son goût pour la chose militaire et l'uniformologie le conduit à créer en 1893, avec Meissonier et d'autres personnalités, la Société d'histoire militaire *La Sabretache*, qui est à l'origine du musée de l'armée quelques années plus tard. Cette société est toujours active aujourd'hui et nous recommandons vivement d'y adhérer.
Detaille illustre plusieurs ouvrages militaires, dont le monumental *L'armée française* avec Jules Richard, qui paraît à partir de 1887 en 16 livraisons et comprend 346 dessins en noir et 60 gravures grand format en couleurs. Ces planches, qui illustrent l'histoire des différentes armes de l'Armée et celle de la Marine depuis la Révolution, sont encore très appréciées de nos jours.
Pour son œuvre, Édouard Detaille reçoit la Légion d'honneur ; il est promu grand officier en 1910.
Detaille n'a dessiné et peint que peu de sujets relatifs à la Marine. Si l'on exclut ceux portant sur les troupes de marine et les corps spécifiques aux colonies, nous en comptons une dizaine. Mais leur qualité est remarquable et vaut qu'on s'y arrête, tout particulièrement pour ce qui figure dans le chapitre consacré à la Marine dans *L'armée française*.

Nous voici en 1829, et non en 1828. L'aberrant casque à chenille a alors été adopté pour la grande tenue des matelots, quartiers-maîtres, seconds maîtres et maîtres. Il a succédé à un non moins ridicule chapeau-casque qui était apparu en 1825. Finalement, la Restauration n'a pas abandonné les tendances de l'Empire : nos marins sont équipés comme des fantassins !
Le casque est bien du modèle adopté à la fin du règne de Charles X puisque ses jugulaires en écailles comportent des boutons d'attache avec des fleurs de lys qui disparurent en 1831.
Le paletot présentait une belle coupe : court, à coupe croisée et au collet décoré de chaque côté d'une patte en drap écarlate. Ce modèle fut en vigueur de 1825 à 1858.

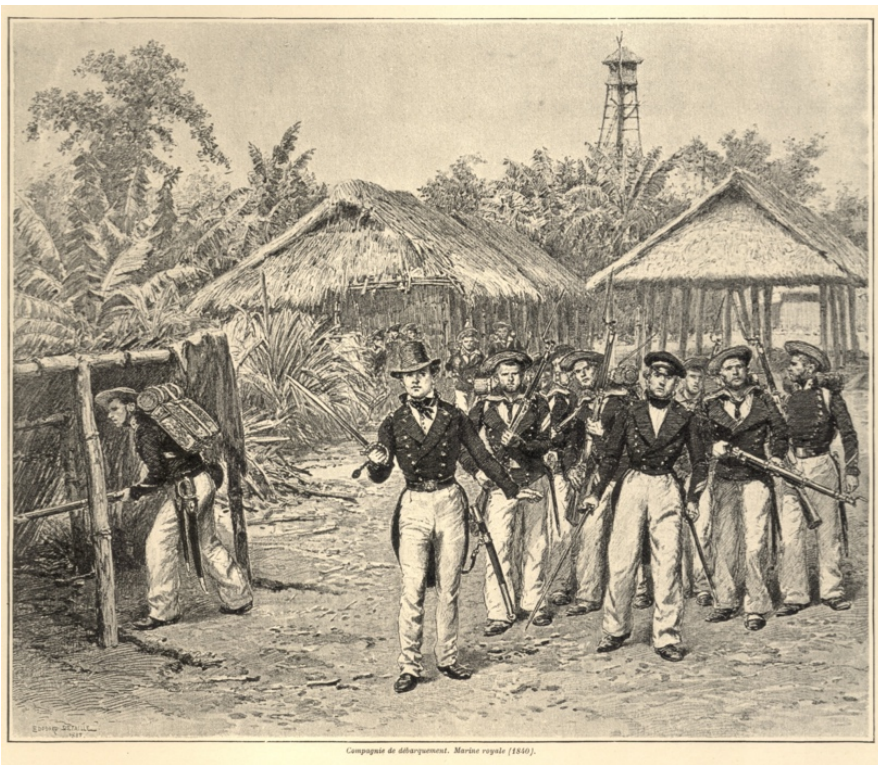

D'ailleurs, on retrouve ce paletot sur ces marins, mais le port en est modifié (col ouvert), toujours en 1829, pour tenir compte de l'adoption du col bleu de la chemise. Sur cette gravure, ce dernier n'est pas porté par tous les marins qui en sont normalement dotés. En effet, le second maître de droite (un galon or à lézardes au bas des manches) semble avoir adopté la grande tenue pour cette expédition à terre, ce qui est étrange. Derrière l'officier du centre, en petite tenue de bord (avec habit à basques !), au chapeau « exotique » – le port du haut-de-forme était plutôt courant à la fin de l'Empire et sous la Restauration –, se trouve un maître qui porte la casquette ; il est reconnaissable à ses deux galons or à lézardes au bas des manches. Noter que lui aussi, mais en tenue de travail, porte le paletot. A sa gauche se trouve sans doute un quartier-maître, avec deux galons en laine jaune, mais pourquoi sont-ils en haut de ses manches (il n'est pas le seul à les placer ici : Goichon s'en inspirera) ?
Remarquons enfin que les matelots, quartiers-maîtres et seconds maîtres portaient depuis 1836 un chapeau de paille qui, recouvert d'une toile cirée noire, donna naissance au chapeau en feutre verni noir.

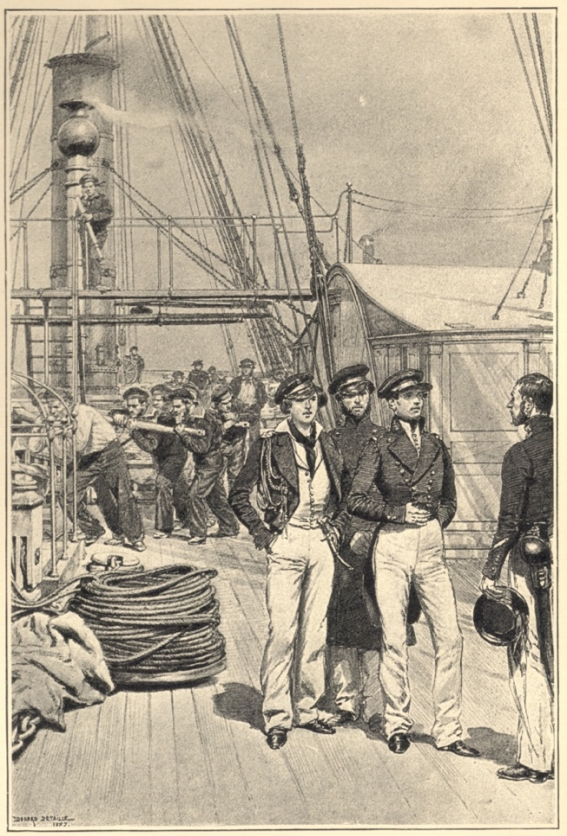

Capitaine de corvette, aspirant et premier maître, marine royale (1845).

Quelques années plus tard, cette fois sur le pont d'un bâtiment qui s'apprête à appareiller (remarquer les hommes avec leurs bonnets de travail, qui tournent autour du grand cabestan). Nous sommes à bord d'un navire à vapeur, propulsé par des roues à aubes (grand caisson à droite).
Un second maître à droite, doté d'un sabre d'abordage modèle 1833, rend compte à un officier en se découvrant de son chapeau en feutre verni noir. Il est difficile de déterminer le grade de l'officier au premier plan, car en petite tenue de bord, la seule marque de grade était alors la nature du galon de la casquette, et non le nombre de galons. Ce dernier système n'apparut qu'en 1848.
Derrière cet officier se trouve à gauche un élève de marine, reconnaissable à sa veste et à ses aiguillettes. L'élève est un peu débraillé et porte un poignard à lame courbe à la ceinture : un caprice de jeunesse auquel il devra renoncer une fois devenu officier. Au cours du Second Empire, cette pratique fut combattue.
Le troisième homme de ce groupe porte une longue capote dont le modèle n'est pas défini au plan réglementaire…

En 1852, l'Empire a été proclamé. Cette gravure pourrait représenter un bâtiment au poste de combat pendant la guerre de Crimée. Le bastingage a reçu le complément de protection des hamacs de l'équipage. Alors que les canonniers en petite tenue (chemise en molleton bleu, chemise blanche à col bleu et bonnet de travail) s'affairent autour d'une pièce, une autre partie de l'équipage est en grande tenue (paletot, chemise blanche à col bleu et chapeau en feutre verni noir) délivre un feu de mousqueterie. Pourquoi cette différence d'uniforme ?
Les hommes sont sous les ordres d'un lieutenant de vaisseau en petite tenue, qui comprend la redingote et la casquette.

Équipages de ligne. Marine impériale (1855).

Voici un matelot à la toute fin du Second Empire. Comme sur la gravure précédente, le chapeau de marin en feutre verni noir a ses bords particulièrement relevés, forme caractéristique de cette période. La grande tenue de ce matelot est conforme à ce que prévoit l'arrêté de 1858 : pantalon bleu à pont, paletot bleu, chemise blanche avec col bleu attenant, cravate noire saisie par des liettes blanche, chemise rayée en coton tricoté et chapeau. Il paraît manquer un ruban légendé à ce dernier ; nous devrions voir pendre ses bouts flottants, à moins qu'il soit derrière.

S'il n'y avait ce chapeau un peu disgracieux, notre matelot serait très chic…

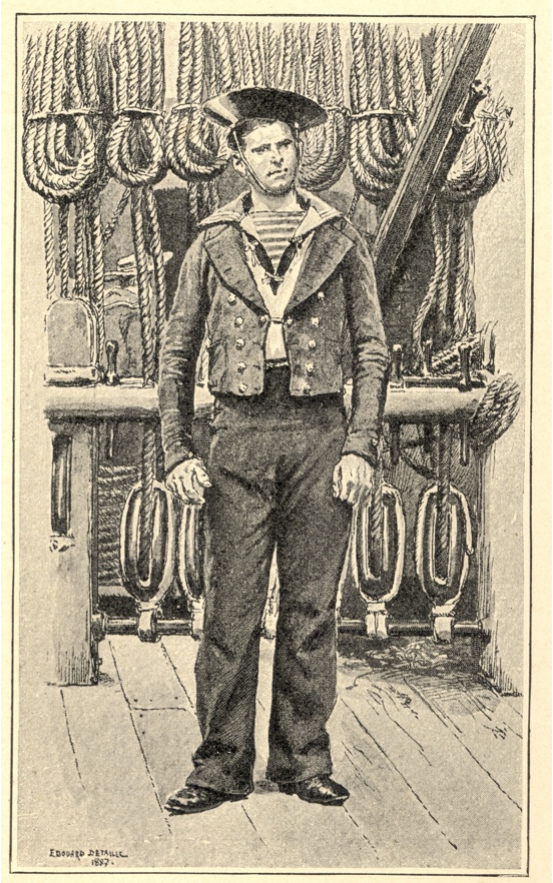

Matelot de la marine impériale (1870).

Fusiliers marins (1870-1871).

Au cours de l'automne 1870 et jusqu'à fin janvier 1871, plus de 28 000 marins servent à terre au sein des armées levées par le gouvernement de la Défense nationale (ils n'étaient pas tous fusiliers marins !). L'officier (enseigne ?) qui commande ce détachement est en petite tenue, mais paraît avoir adapté ses effets : la redingote s'est transformée en veste plus courte et de hautes bottes ont remplacé les souliers.

Les autres marins ont tous revêtus par-dessus leur chemise en molleton une surveste en peau de mouton. On distingue sur la cuve de leur bonnet de travail, alors à houppette en laine bleue et rouge les deux bandes rouges réglementaires du modèle 1858. Ils sont armés du fusil Chassepot.

En temps de guerre, on peut encore plus facilement admettre des décalages entre règlements et pratique.

Et voici les deux plus belles gravures, en couleurs.
Elles représentent des marins à la fin des années 1880, au moment où sont publiées les livraisons de *L'armée française*. Un vice-amiral en petite tenue (redingote et casquette) est salué par plusieurs matelots, dont on distingue bien le ruban légendé à bouts flottants des bonnets et, pour celui qui est au premier plan, les deux ancres croisées rouge sur la manche qui sont apparues en 1879.
A droite, on distingue un lieutenant de vaisseau, en petite tenue lui aussi. Il est probablement de garde ou de quart (ceinturon noir en poil de chèvre, mais pas de sabre). A l'extrême droite se trouve semble-t-il un enseigne de vaisseau vêtu d'un veston à coupe droite. Mais l'attribution anticipée de cet effet interroge : en principe, il ne fut introduit qu'en 1889…
Autre énigme, cette fois en matière de marques de respect : pourquoi certains marins saluent-ils alors que d'autres se décoiffent ?
A l'arrière-plan, des matelots s'affairent ; ils sont en tenue de travail, en pantalon et vareuse en toile rousse.
Sur la passerelle, le second maître est remarquable. Il nous montre qu'en tenue de travail ceux-ci revêtaient encore la chemise en molleton et le bonnet de travail, comme les quartiers-maîtres et les matelots, mais sans le col bleu.

Nous sommes ici à bord d'un bâtiment amiral. L'équipage est rassemblé devant l'état-major de la force navale.
A la tête de cet état-major, un contre-amiral sans doute, en grand uniforme : chapeau monté à plumes noires, ceinture de commandement de soie bleue (apparemment) et or, habit brodé au collet et aux parements (et écusson dans le dos), épaulettes et pantalon à bande d'or. Il est entouré d'un aumônier, dont on distingue bien la croix pectorale, d'un commissaire, qui se distingue par ses broderies et sa bande de pantalon argent, probablement d'un officier mécanicien (derrière l'aumônier), d'un enseigne de vaisseau à l'extrême droite (épaulette à gauche, contre-épaulette à droite), probablement aide de camp, et d'un capitaine de vaisseau (2e à partir de la droite), sans doute chef d'état-major. Ces deux officiers sont distingués par des aiguillettes sur l'épaule droite, comme il se doit.

On le voit, la représentation des marins par Detaille est de grande qualité et globalement juste, même s'il subsiste quelques questions et doutes…

© VAE (2S) Éric Schérer. 2022